

DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le lundi 7 avril, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine PORTEVIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 31 mars 2025

Nombre de conseillers : en exercice 19 - présents 16 - votants 19

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHARPIOT François – CHIAPPONI Marine - COURT Sylvie – DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien – GRANGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents :

Pouvoirs de : Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à Mme PORTEVIN Christine
M. DU PONTAVICE Quentin à M. DEJY Guillaume
M. FIORONI Stéphane à M. BERARD Maxime

Secrétaire de séance : BERARD Maxime

OBJET : Mairie : Réaménagement – Avenant marché de travaux

N°20250407-06

Rapporteur : Maxime BERARD

Annexes : avenants des lots 1, 4, 5 et 7

Synthèse et exposé des motifs

Les travaux de réaménagement de la Mairie sont en cours et appellent certains ajustements sur les lots :

- Lot 1 – Gros œuvre ;
- Lot 4 – Menuiseries intérieures ;
- Lot 5 – Revêtements sols et murs ;
- Lot 7 – Electricité.

Les aménagements extérieurs de la Mairie sont en cours.

Il apparaît que certains travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires :

- Réfection de l'accès à l'escalier du parvis, en pied d'escalier
- Création d'un caniveau en bordure de parvis pour gérer les eaux pluviales du cheminement créé

Ces travaux supplémentaires devenus nécessaires s'élèvent à 8 131,25 € HT.

Par ailleurs, des travaux supplémentaires sont demandés par le maître d'ouvrage :

- Réalisation de couvertine en pierre de Guillestre sur le mur de jardinière

- Réfection du perron en pierre rose de Guillestre.
Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 8 438,30 € HT.

L'entreprise titulaire du lot 01, BOREL TP, a proposé un devis pour ces travaux supplémentaires en date du 21/03/2025.

Il apparaît nécessaire de proposer un avenant n°2 au lot n°1 pour acter ces modifications.

L'aménagement de l'accueil a été modifié afin d'améliorer les conditions d'accueil des administrés, notamment pour les rendez-vous d'état civil. Une cloison va être créée en bois et verre entre l'espace accueil et l'espace état civil. De plus, afin de proposer un aménagement qualitatif de l'accueil, les meubles vont être créés par l'entreprise chargée de réaliser la banque d'accueil.

Il a également été décidé d'aménager un garage pour créer un bureau supplémentaire et permettre à la police municipale d'avoir un accueil direct pour le public. La menuiserie de la Tour a proposé un devis pour réaliser la menuiserie de la porte d'entrée.

L'entreprise titulaire du lot 04, Menuiserie de la Tour, a proposé un devis en date du 27 mars 2025

Il apparaît nécessaire de proposer un avenant n°1 au lot n°4 pour acter ces modifications.

L'escalier secondaire, du côté ouest du bâtiment, n'est pas modifié. Il apparaît cependant nécessaire de rafraîchir la peinture des murs. Par ailleurs, il était prévu de conserver les sols en pierre partout où ils existent. Il apparaît que dans le bureau du Maire et le bureau de la directrice générale des services, le sol n'est pas en pierre sur la totalité du bureau. Il est donc nécessaire de reprendre ces sols pour apporter une homogénéité.

L'entreprise titulaire du lot 05, Spinelli, a proposé un devis en date du 03 mars 2025.

Il apparaît nécessaire de proposer un avenant n°1 au lot n°5 pour acter ces modifications.

Des modifications ont été apportées sur l'électricité du bâtiment, afin de desservir le futur bureau de la police, de modifier les aménagements de la salle du conseil, déplacer le site reprographie du 1^{er} étage et rajouter des blocs prises dans certains bureaux. Des extensions de réseau doivent être ainsi prévues. L'entreprise titulaire du lot 07, Fauché, a proposé un devis en date du 26 mars 2025.

Il apparaît nécessaire de proposer un avenant n°2 au lot n°7 pour acter ces modifications.

Tel est l'objet de cette délibération.

Monsieur l'adjoint ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT les travaux modificatifs sur le lot 01 – gros œuvre, lot 4 – menuiseries intérieures, lot 5 – revêtements sols et murs et lot 7 - électricité ;

CONSIDERANT que ces travaux modificatifs génèrent des plus-values sur les lots 4 et 5 ;

VU le Code de la Commande Publique et ses articles L 2194-1 et suivants ;

VU les crédits inscrits pour cette opération au budget principal 2025 ;

VU les devis et visa de la maîtrise d'œuvre pour ces travaux modificatifs ;

VU l'avis du bureau du lundi 31 mars 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE, AVEC DEUX VOTES CONTRE :

- **M DEJY Guillaume**
- **M DUPONTAVICE Quentin**

- **VALIDE** les avenants n°1 pour les lots 4 et 5 et avenants n°2 pour les lots 01 et 07 conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Entreprises titulaires	Montant de l'avenant € HT	Montant initial du marché €HT	Nouveau montant du marché €HT
LOT 1 : Démolition / Gros-œuvre	SAS BOREL TP110 ZA de Pont Frappe 05260 FOREST-SAINT-JULIEN SIRET : 400 727 319 000 40	16 569,55€	247 370,89€	293 514,65€
Lot 4 : Menuiseries intérieures	Menuiserie de la Tour 210 rue Bouteveux ZA de la Tour 05 100 VILLAR SAINT PANCRAE SIRET : 341 917 433 00029	13 038,70€	98 500€	111 538,70€
Lot 5 : Revêtements sols et murs	Spinelli Bâtiment Hall du revêtement – 9 rue de la boiserie 05 000 GAP SIRET : 433 847 183 000 20	4 941,00€	50 808,00€	55 749,00€
Lot 7 : Electricité	Electricité industrielle JP FAUCHE – Agence Alpes Var 198 avenue Irène et Frédéric Joliot Curie 83 130 LA GARDE SIRET : 308 205 570 00634	9 629,95€	127 140,37€	137 464,82€

- **AUTORISE Mme le Maire** à signer les avenants et toutes les pièces afférentes à ce marché.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 10 avril 2025,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 10 avril 2025
Publié le : 10 avril 2025



Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 005-210500658-20250410-DEL20250407_06-DE

